

Communauté locale d'Hélène-Boullé (C-26)

RLS de Sherbrooke

Les citoyens et les acteurs du milieu se prononcent

ÉDITION 2011

Portrait quantitatif

- La communauté d'Hélène-Boullé se caractérise par une très forte proportion de personnes dans la catégorie d'âge 5-17 ans et très peu de personnes vivant seules.
- La population de cette communauté bénéficie du revenu total le plus élevé de la région.
- Les résidents de la communauté ont un niveau de scolarité nettement supérieur à la moyenne provinciale.
- La plupart des logements sont occupés par leur propriétaire.
- Comparée à l'ensemble de l'Estrie, cette communauté est l'une des plus avantagées sur le plan social; c'est sur ce territoire que l'on retrouve le moins de personnes séparées, divorcées ou veuves. On y retrouve également très peu de personnes seules et de familles monoparentales.

Tableau de bord des communautés de l'Estrie – DEUXIÈME ÉDITION

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Communauté locale d'Hélène Boullé (C-26)
Ville de Sherbrooke

Ce que les chiffres nous disent¹

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle de 66 communautés locales d'environ 5 000 personnes ayant été définies par 73 acteurs clés de l'Estrie. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes.

Dans cette deuxième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données du recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada.

Légende pour l'illustration des tendances 2001 à 2011 (si applicable)

Symbole	Signification du symbole
---	Séquence chronologique 2001-2006-2011 incomplète ou comparaison historique hasardeuse impliquant une donnée de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011).
	Stabilité en 2001, 2006 et 2011
	Stabilité de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
	Stabilité de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011
	Augmentation constante en 2001, 2006 et 2011
	Diminution constante en 2001, 2006 et 2011
	Diminution de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
	Augmentation de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
	Diminution de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
	Augmentation de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011

1. Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.



Malgré certaines variations, la taille de la population de la communauté locale d'Hélène Boullé est demeurée sensiblement la même de 2001 à 2011, tournant autour de 1 600 habitants. C'est la communauté estrienne la moins peuplée (**66^E RANG/66**). Entre 2006 et 2011, la population locale a toutefois augmenté de 8,3 %.



On recense 1 402 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est nettement plus élevée que celle de la Ville de Sherbrooke (447,2 habitants/km²).

Dans l'ensemble, la structure démographique de la communauté est différente de celle de la province de Québec. La proportion de jeunes âgés de moins de 18 ans (23 % c. 19,1 %) est un peu plus élevée à Hélène Boullé en 2011. Par contre, les personnes âgées de 18 à 64 ans (61,9 % c. 65,2 %) et de 65 ans ou plus (14,2 % c. 15,7 %) sont en plus basse proportion dans la communauté.

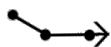
Entre 2001 et 2011, la population d'Hélène Boullé a vieilli. Durant cette période, la proportion de jeunes âgés de 0 à 17 ans a diminué (27,5 % à 23 %) alors que celle se rapportant aux personnes âgées de 65 ans ou plus a augmenté (7,7 % à 14,2 %).

Comparativement au Québec, les proportions de résidents âgés de 30 à 39 ans (8 % c. 13,5 %) et de 75 ans ou plus (4,7 % c. 7 %) sont nettement inférieures dans la communauté. Hélène-Boullé est d'ailleurs l'une des communautés estriennes qui comptent le moins de personnes âgées de 30 à 39 ans (**65^E RANG/66**). À l'opposé, le groupe des 12-17 ans est surreprésenté dans la communauté comparativement au Québec (10,9 % c. 6,7 %) et aux autres communautés estriennes (**1^{ER} RANG/66**).



L'âge médian est plus élevé dans la communauté qu'à l'échelle provinciale (45 ans c. 42 ans). La population d'Hélène Boullé est donc un peu plus vieille que celle de la province. Entre 2001 et 2011, l'âge médian de la population d'Hélène Boullé est passé de 36 à 45 ans.

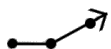
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.



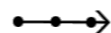
On retrouve 8,5 % moins d'hommes que de femmes en 2011 à Hélène Boullé (810 c. 885). Au Québec, la taille de la population masculine est 1,6 % inférieure à celle de la population féminine. En 2006, on dénombrait 8 % moins d'hommes que de femmes dans la communauté.

- - -

Entre 2002 et 2011, le nombre annuel moyen de naissances dans la communauté a très légèrement augmenté (9 à 10 nouveau-nés).



Dans la communauté, 6,5 % de la population ne parle pas français à la maison en 2011. Au Québec, cette proportion est plus importante (17,5 %). À Hélène Boullé, 4,2 % de la population locale parlait une autre langue que le français à son domicile en 2006.



Presque toute la population de la communauté connaît le français en 2011 (99,4 %). Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

- - - Au moment du recensement 2011, un peu plus de huit résidants sur dix (84,9 %) âgés de un an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors un peu plus fréquente (88,2 %).
- - - Le jour du recensement en 2011, 72,6 % de la population d'Hélène Boullé âgée de cinq ans ou plus a demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (62,8 %).

- - - La population d'Hélène Boullé est composée de 5,6 % d'immigrants. Au Québec, cela représente une personne sur huit (12,6 %).
Immigrant : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.
- - - L'immigration récente, soit entre 2006 et 2011, est pratiquement inexistante dans la communauté locale. Les immigrants de ce territoire sont plutôt arrivés avant cette période.
- - - On ne rapporte à peu près aucun résident non permanent, au sens de l'immigration en 2011.
Résident non permanent : dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.

- - - La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est nettement inférieure à celle de la province, tant chez les hommes (11 % c. 34,5 %) que chez les femmes (15,8 % c. 34,1 %).
Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.
- - - Hélène Boullé figure parmi les communautés ayant une faible proportion de résidants possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins (**66^E RANG/66 CHEZ LES HOMMES et 65^E RANG/66 CHEZ LES FEMMES**).
- - - Une part importante de la population de la communauté détient un niveau de scolarité universitaire (54,8 % chez les hommes et 49,5 % chez les femmes). De ce fait, Hélène Boullé est l'une des communautés de la région où cette réalité est plus fréquente (**1^{ER} RANG/66 CHEZ LES HOMMES et 4^E RANG/66 CHEZ LES FEMMES**). Au Québec, cette proportion était de 26,3 % dans la population masculine et 30,5 % dans la population féminine.

- - - Dans la communauté, 15,1 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi. Cette réalité est plus fréquente à l'échelle provinciale (21,9 %). Dans cette communauté estrienne, les femmes se retrouvent presque dans la même situation que les hommes (15,8 %), ce qui est nettement inférieur à ce qui est noté pour l'ensemble de la population féminine québécoise (29,1 %).
Il s'agit d'une des communautés estriennes où les résidants sont moins affectés par le non-emploi (**57^E RANG/66 CHEZ LES HOMMES ET 63^E RANG/66 CHEZ LES FEMMES**).
- - - Le travail à temps partiel rejoint 17,2 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à 28,9 % des travailleuses du même âge. En Estrie, il s'agit de l'un des territoires où ce phénomène est moins présent chez la population masculine (**6^E RANG/66**).
- - - Près de neuf travailleurs sur dix âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 89,2 % d'entre eux. À l'échelle provinciale, 51,1 % des gens qui travaillent vivent cette réalité. En Estrie, Hélène Boullé figure parmi les territoires locaux où les travailleurs trouvent plus d'emploi dans leur milieu de vie immédiat (**8^E RANG/66**).

- - - Dans la communauté, 9,8 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux. Au Québec, cette proportion est plus élevée (15 %). Hélène Boullé affiche l'un des plus faibles taux de transferts gouvernementaux parmi les communautés locales de l'Estrie (**63^E RANG/66**).
***Transferts gouvernementaux :** Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.*
- - - En tenant compte des revenus après impôt, 4,9 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérées à faible revenu (**63^E RANG/66 EN ESTRIE**). À l'échelle provinciale, cette proportion est nettement plus élevée (16 %).
***La mesure de faible revenu après impôt :** La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.*
- - - Toujours selon la mesure du faible revenu après impôt, 4,8 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est beaucoup plus élevée (20,1 %). En Estrie, il s'agit de l'une des proportions les moins importantes enregistrées parmi les communautés (**64^E RANG/66**).

- Le revenu médian après impôt de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (31 621 \$ c. 29 720 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (29 419 \$ c. 22 073 \$).
- Revenu médian :** Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.*
- Revenu après impôt :** Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.*
- Sur le territoire estrien, c'est à Hélène Boullé qu'on remarque l'un des revenus médians les plus élevés chez les femmes, soit 29 720 \$ (**3^E RANG/66**).
- Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est sensiblement comparable à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (9 937 \$ c. 10 220 \$).
- Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est nettement supérieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (32 761 \$ c. 20 231 \$). En Estrie, il s'agit de l'un des plus importants revenus médians enregistrés chez ce groupe d'âge (**2^E RANG/66**).
- À Hélène Boullé, le revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine est moins important que celui obtenu à l'échelle provinciale (27 502 \$ c. 33 448 \$). Avec la population féminine, la situation inverse est notée (29 723 \$ c. 25 066 \$). Dans la région, il est question de l'un des revenus médians les plus importants enregistrés chez les femmes (**10^E RANG/66**).

- Dans la communauté, 77,1 % des logements sont occupés par leurs propriétaires, comparativement à 61,2 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.
- À Hélène Boullé, un peu moins de deux ménages propriétaires sur dix dépensent 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (18,6 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est moins élevé (14,9 %). La proportion de propriétaires allouant une telle part de leur budget à ce poste budgétaire a varié entre 2001 et 2011 (3,2 % à 18,6 %).
- Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).*
- Un ménage locataire sur cinq débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (20 %), soit une des plus faibles proportions de la région (**59^E RANG/66**). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est davantage présente (36,8 %). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle partie de leur budget à ce poste budgétaire a eu tendance à augmenter à Hélène Boullé entre 2001 et 2011 (13,3 % à 20 %).
- Propriétaires et locataires confondus, aucune des personnes seules de la communauté ne consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. C'est ainsi l'une des plus faibles proportions enregistrées pour ce type de dépense parmi les communautés de la région (**64^E RANG/66**). Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (19,9 %).

- Le loyer brut moyen équivaut à 642 \$ pour les locataires d'Hélène Boullé en 2011. Au Québec, il est de 685 \$. Entre 2001 et 2011, ces dépenses de logement auraient eu tendance à augmenter selon les dires des locataires lors des trois derniers recensements variant entre 477 \$ et 678 \$.

***Loyer brut :** Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

- Des besoins de réparations majeures se retrouvent chez 6,1 % des logements, comparativement à 7,2 % d'entre eux à l'échelle provinciale. Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.

***Réparations majeures :** On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.*

- À Hélène Boullé, 6 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun est privilégié par 13,3 % des personnes occupant un emploi.

L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (**A**) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (**E**).

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

Défavorisation matérielle et sociale combinées :

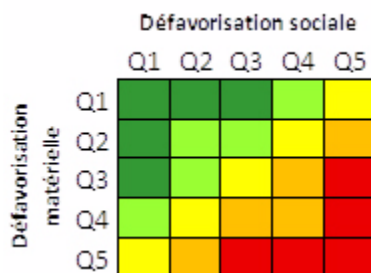
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)



Tendances 2001 à 2011

Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE

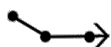
Les trois composantes de l'indice de défavorisation matérielle avantagent la communauté comparativement au Québec :

- - - la population de 15 ans ou plus occupant un emploi (69,9 % c. 59,9 %) (**6^E RANG/66**);
- - - la population sans diplôme ou certificat au secondaire (10,9 % c. 22,2 %) (**62^E RANG/66**);
- - - le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (47 792 \$ c. 36 352 \$) (**4^E RANG/66**).

Tendances 2001 à 2011

Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE

Comparées à la province, deux des trois composantes de l'indice de défavorisation sociale avantagent la communauté :



- - - les personnes séparées, divorcées ou veuves (10,4 % c. 14,4 %);
- - - ainsi que les personnes seules (10,4 % c. 16,9 %).
- - - Entre 2006 et 2011, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est demeurée stable dans la communauté (10,3 % à 10,4 %), alors que les proportions de familles monoparentales (13,8 % à 16,8 %) et de personnes seules (6,2 % à 10,4 %) ont eu tendance à progresser sur ce territoire.
- - - En Estrie, Hélène Boullé est un des territoires où les personnes seules de 15 ans ou plus sont relativement moins présentes (**60^E RANG/66**).
- - - En ménage privé, une personne sur six (16,3 %) âgée de 65 ans ou plus de la communauté déclare vivre seule en 2011. Au Québec, cette proportion atteint alors 30,4 %. C'est l'une des communautés estriennes où on observe le moins cette réalité (**62^E RANG/66**).

- - - En 2006, Hélène Boullé figure parmi les communautés estriennes ayant un niveau de défavorisation très faible (indice de défavorisation matérielle = quintile Q1 (A); indice de défavorisation sociale = quintile Q1 (A).
- - - En 2011, (calcul de l'indice de défavorisation à partir des données du recensement 2011 à venir...)

- - - L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2011, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Selon cette définition, 3 % de la population d'Hélène Boullé âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est plus élevée que celle observée à l'échelle provinciale (10,1 %) et en Estrie (10,7 %).
***Incapacité :** Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).*
- - - Toujours selon cette même définition, aucun des résidants âgés de 65 ans ou plus affirme être aux prises avec au moins une forme d'incapacité dans la communauté, comparativement à 36,8 % d'entre eux dans l'ensemble du Québec, 37,6 % dans la région et 38,7 % dans la Ville de Sherbrooke.



Communauté locale d'Hélène-Boullé (C-26) Ville de Sherbrooke

Ce que les chiffres nous disent¹

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Démographie

- ✓ La communauté locale d'Hélène-Boullé était composée de 1 565 personnes en 2006. C'est ainsi la communauté estrienne la moins peuplée (**66^E RANG/66**).
- ✓ La taille de la population de la communauté a diminué de 7,4 % entre 2001 et 2006, soit 125 personnes.
- ✓ On recense 1 295 habitants au kilomètre carré. La densité de population de la ville de Sherbrooke correspond à 421 habitants/km².
- ✓ Les jeunes âgés de moins de 18 ans se retrouvent en plus forte proportion dans la communauté comparativement au Québec (28,1 % c. 20,3 %). La communauté d'Hélène-Boullé est d'ailleurs l'une des communautés estriennes qui comptent, toute proportion gardée, le plus de jeunes de cet âge (**3^E RANG/66**). Plus spécifiquement, les proportions de 5-11 ans (11,8 %) et de 12-17 ans (13,1 %) sont plus élevées que celles des autres communautés estriennes (**2^E ET 1^{ER} RANGS/66**). De plus, la part dans la communauté des 12-17 ans a augmenté entre 2001 et 2006 (9,2 % à 13,1 %). En revanche, la proportion des 0-4 ans a diminué entre 2001 et 2006 (5,3 % à 3,2 %). Ce groupe d'âge est ainsi sous-représenté dans la communauté comparativement aux autres communautés estriennes (**61^E RANG/66**).
- ✓ *A contrario*, les personnes âgées de 18 à 64 ans représentent 60,7 % de la population contre 65,8 % pour l'ensemble du Québec. La communauté d'Hélène-Boullé est ainsi, l'une des communautés estriennes dans lesquelles cette proportion est la plus faible (**57^E RANG/66**). Par ailleurs, la part des 18-64 ans dans la population de la communauté a diminué de façon notable entre 2001 et 2006 (65,4 % à 60,7 %), cela notamment en raison d'une baisse de la part des 30-39 ans (12,4 % à 8,9 %). En revanche, le groupe des 40-54 ans est surreprésenté dans la communauté comparativement au Québec (28,1 % c. 24,4 %) et aux autres communautés estriennes (**3^E RANG/66**).
- ✓ Bien que moins représentées qu'au niveau provincial (11,5 % c. 14 %), les personnes âgées de 65 ans ou plus sont en plus forte proportion dans la communauté d'Hélène-Boullé en 2006 qu'en 2001 (11,5 % c. 7,7 %).
- ✓ L'*âge médian* est un peu plus élevé dans la communauté qu'au niveau provincial (42 ans c. 41 ans). La population de la communauté d'Hélène-Boullé est donc moins jeune que celle de la province. De plus, cet âge a augmenté dans la communauté entre 2001 et 2006 (36 ans à 42 ans).
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.
- ✓ La répartition hommes/femmes est un peu différente de celle observée au Québec. Ainsi, en 2006, on comptait 92 hommes pour 100 femmes dans la communauté contre 98 hommes pour 100 femmes au Québec.

¹ Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

Langue

- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, 4,2 % des personnes ne parlent pas français à la maison. Au Québec, cette proportion est beaucoup plus importante (17,3 %).

Mobilité

- ✓ Au moment du recensement, 90 % des personnes âgées de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'elles habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors moins fréquente (87,7 %). Par ailleurs, cette proportion a augmenté dans la communauté entre 2001 et 2006 (83,9 % à 90 %).
- ✓ Le jour du recensement de 2006, 68 % de la population de la communauté d'Hélène-Boullé âgée de 5 ans ou plus ont demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans, alors que ces personnes représentaient 57,3 % de la population de la communauté en 2001. À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (61,9 %).
- ✓ Dans la communauté, 16,7 % des résidents âgés de 5 ans ou plus ont mentionné, lors du recensement de 2006, avoir habité dans une autre municipalité cinq ans plus tôt. Au Québec, ce phénomène était plus important (17,6 %). Par ailleurs, cette proportion de gens provenant de l'extérieur était plus élevée en 2001 dans cette communauté (22,4 %).

Immigration

- ✓ La population immigrante représente 8,3 % de la population dans la communauté d'Hélène-Boullé. Au Québec, cette réalité est plus importante (11,5 %).
- ✓ Les immigrants récents, soit ceux arrivés au pays entre 2001 et 2006, représentent 3,8 % de la population de la communauté, soit une des proportions les plus élevées de la région (**7^E RANG/66**).
- ✓ En arrondissant à un chiffre après la virgule, la population de la communauté d'Hélène-Boullé compte 0 % de *résidents non permanents*, au sens de l'immigration. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est légèrement supérieure (0,7 %).

Résidents non permanents : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.

Scolarité

- ✓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans n'ayant pas complété un cinquième secondaire dans la communauté est inférieure à celle de la province, tant chez les hommes (5 % c. 17,8 %), que chez les femmes (0 % c. 16,4 %). De plus, les hommes et les femmes de la communauté d'Hélène-Boullé ont un niveau de scolarité supérieur à ceux des autres communautés estriennes (**65^E ET 66^E RANGS/66**).
- ✓ Entre 2001 et 2006, une diminution de la proportion des gens n'ayant pas obtenu un diplôme de cinquième secondaire est observée dans la communauté d'Hélène-Boullé, chez les hommes (5,9 % à 5 %) comme chez les femmes (5,2 % à 0 %).

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.

Emploi

- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, 5 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi, ce qui place cette communauté estrienne au 66^e rang sur 66 pour cet indicateur. En 2001, 10,7 % des hommes de cet âge se trouvaient dans cette situation. Notons que ce taux d'inoccupation chez les 25-64 ans est beaucoup plus élevé au niveau provincial (21 %). Par ailleurs, dans cette communauté, un peu plus d'une femme sur six se retrouve dans la même situation (17,2 %). C'est ainsi l'une des communautés estriennes dans lesquelles cette proportion est la plus faible (**64^E RANG/66**). À l'échelle provinciale, la population féminine est nettement plus affectée par le non-emploi (30,9 %).
- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, le travail à temps partiel atteint 2,6 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans, soit une proportion moins importante qu'en 2001 (6,3 %). Au niveau de l'ensemble de la province, ce sont 7,6 % des travailleurs masculins qui travaillent à temps partiel. La communauté d'Hélène-Boullé est ainsi la communauté estrienne qui compte, toute proportion gardée, le moins de travailleurs à temps partiel (**66^E RANG/66**). Environ une travailleuse sur cinq du même âge (19,8 %) est concernée par ce type d'emploi. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée pour le Québec (20,6 %).
- ✓ Moins d'un travailleur masculin sur quatre (24,1 %) de la communauté d'Hélène-Boullé occupe un emploi dans les secteurs suivants : ventes et services, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services d'utilité publique. Un peu plus d'une travailleuse sur cinq occupe le même type d'emploi dans cette communauté (20,7 %). La communauté d'Hélène-Boullé est ainsi la communauté estrienne qui compte, toute proportion gardée, le moins de travailleurs masculins (**66^E RANG/66**) et de travailleuses (**66^E RANG/66**) occupant un emploi dans ces secteurs. Au Québec, la proportion de travailleurs œuvrant dans ces secteurs est beaucoup plus importante, chez les hommes comme chez les femmes (57,6 % et 34,9 %). Dans la communauté, la proportion de ces travailleurs a diminué entre 2001 et 2006, tant chez les hommes (32,6 % à 24,1 %) que chez les femmes (25 % à 20,7 %).
- ✓ Près de sept travailleurs sur dix de la communauté âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 69,5 % d'entre eux. Cette proportion a augmenté entre le recensement de 2001 (62,2 %) et celui de 2006. Au niveau provincial, 46 % des travailleurs vivent cette réalité.

Revenu

- ✓ Dans la communauté, 5,6 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de *transferts gouvernementaux*. Au Québec, cette proportion est plus élevée (13,9 %). La communauté d'Hélène-Boullé est le territoire estrien où les gens dépendent le moins de cette source de revenu (**66^E RANG/66**).
Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- ✓ À l'échelle locale, 6 % du revenu total des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant seules ou avec des personnes non-apparentées résultent de transferts gouvernementaux (**66^E RANG/66 EN ESTRIE**). Dans l'ensemble de la province, cette proportion est plus élevée (19,6 %).

Revenu (suite)

- ✓ En Estrie, en considérant les revenus avant impôt, la communauté d'Hélène-Boullé est la communauté dans laquelle la proportion des personnes en ménages privés vivant sous le *seuil de faible revenu* est la plus faible, soit 2,2 % (**66^E RANG/66**). Au niveau provincial, le portrait est plus sombre (17,2 %). Dans la communauté, la part des gens vivant à faible revenu stagne depuis 2001.

***Seuil de faible revenu avant impôt :** Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu avant impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.*

- ✓ En analysant les revenus après impôt, seulement 1,6 % des gens vivent sous le *seuil de faible revenu* dans la communauté d'Hélène-Boullé (**66^E RANG/66 EN ESTRIE**). Au Québec, cette proportion atteint 12,5 %.

***Seuil de faible revenu après impôt :** Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.*

- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, le *revenu médian après impôt* des ménages (75 807 \$) est le plus élevé de l'Estrie (**1^{ER} RANG/66**). Dans la province de Québec, ce type de revenu est moins élevé (40 447 \$). Le *revenu médian après impôt* des hommes âgés de 15 ans ou plus est plus élevé que celui des femmes (46 204 \$ c 26 738 \$). C'est également le cas au niveau provincial (26 302 \$ c 18 951 \$). Par ailleurs, le *revenu médian après impôt* des hommes est le plus élevé de l'Estrie (**1^{ER} RANG/66**) alors que celui des femmes se situe au 2^e rang sur 66.

***Revenu médian :** Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranche de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.*

***Revenu après impôt :** Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.*

- ✓ Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est le plus élevé de la région, soit 32 913 \$ (**1^{ER} RANG/66**) et est plus élevé que celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (18 085 \$).
- ✓ Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté d'Hélène-Boullé est le plus faible des communautés estriennes, soit 5 636 \$ (**66^E RANG/66**). Il est également plus faible que celui de l'ensemble des jeunes Québécois (8 883 \$).
- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, le revenu médian d'emploi de la population masculine de 15 ans ou plus est le plus élevé de l'Estrie, soit 60 112 \$ (**1^{ER} RANG/66**). À l'échelle provinciale, ce revenu équivaut à 30 197 \$.
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population féminine de 15 ans ou plus est également le plus élevé de la région, soit 37 672 \$ (**1^{ER} RANG/66**). Au Québec ce revenu est de 20 925 \$.

Logement

- ✓ Plus de huit logements sur dix sont occupés par leur propriétaire (84,2 %) comparativement à 60,1 % d'entre eux dans l'ensemble de la province. Entre 2001 et 2006, cette proportion a augmenté (75,4 % à 84,2 %).
- ✓ Les *principales dépenses de propriété* atteignent 843 \$ en moyenne dans la communauté. À l'échelle provinciale, ce montant est inférieur, soit 817 \$. Entre 2001 et 2006, les principales dépenses de propriété auraient augmenté, selon les déclarations des propriétaires au moment des deux derniers recensements (804 \$ à 843 \$).

***Principales dépenses de propriété :** Tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Ces dépenses comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

Logement (suite)

- ✓ La *valeur moyenne des logements* habités par leur propriétaire est estimée à 206 135 \$ dans la communauté d'Hélène-Boullé, soit un des montants les plus élevés de la région (**9^E RANG/66**). Cette valeur est supérieure à celle obtenue pour l'ensemble des ménages québécois étant propriétaires de leur logement (182 399 \$).

Valeur moyenne des logements : Montant en dollars que s'attendrait à recevoir un propriétaire s'il vendait son logement.

- ✓ Dans la communauté, environ un ménage locataire sur six débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (16,7 %), soit une des plus faibles proportions de la région (**62^E RANG/66**). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est plus présente (35,4 %). Par ailleurs, la part des locataires allouant une telle portion de leur budget à ce poste budgétaire a augmenté dans ce secteur depuis 2001 (13,3 % à 16,7 %).

Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).

- ✓ Dans la communauté d'Hélène-Boullé, 0 % des locataires doivent consacrer la moitié de leur revenu annuel brut ou plus au logement. C'est ainsi l'une des communautés estriennes dans lesquelles cette proportion est la plus faible (**61^E RANG/66**). Au niveau provincial, cette proportion de locataires est plus importante (16 %).
- ✓ Propriétaires et locataires confondus, 0 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger, soit la proportion la plus faible de l'Estrie (**66^E RANG/66**). Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (19,6 %).
- ✓ Propriétaires et locataires réunis, 40 % des ménages de la communauté d'Hélène-Boullé, dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$, allouent 50 % ou plus de leurs ressources financières au logement. À l'échelle provinciale, 41,6 % de ces ménages à faible revenu se retrouvent dans la même situation.

- ✓ Le *loyer brut* moyen équivaut à 678 \$, soit l'un des loyers les plus élevés de la région (**2^E RANG/66**). Au Québec, il est de 603 \$. Entre 2001 et 2006, ces dépenses de logement ont augmenté, selon les dires des locataires lors des deux derniers recensements (477 \$ à 678 \$).

Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ Environ 4,4 % des logements auraient besoin de *réparations majeures*, comparativement à 7,7 % d'entre eux à l'échelle provinciale.

Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leur propriétaire que par des locataires.

Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Environnement

- ✓ En 2006, 7,2 % des travailleurs âgés de 15 ans ou plus ont utilisé le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, ce moyen de transport était privilégié alors par 12,8 % des personnes occupant un emploi. On remarque une augmentation de l'utilisation du transport en commun dans la communauté depuis 2001 parmi les travailleurs (4,3 % à 7,2 %).

Environnement (suite)

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée.

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves
3. La proportion de familles monoparentales

L'indice de défavorisation matérielle

- ✓ La communauté obtient le score de défavorisation matérielle « très faible » (1^{er} quintile).
- ✓ À l'échelle de la communauté d'Hélène-Boullé, les trois composantes matérielles de l'indice favorisent la communauté comparativement au Québec : la population occupant un emploi (68,4 % c. 60,4 %), la population sans diplôme ou certificat au secondaire (12,8 % c. 24,9 %) (**65^E RANG/66 EN ESTRIE**), ainsi que le revenu moyen des personnes (52 246 \$ c. 32 074 \$) (**1^{ER} RANG/66 EN ESTRIE**).

L'indice de défavorisation sociale

- ✓ La communauté présente le score de défavorisation sociale « très faible » (1^{er} quintile).
- ✓ Comparées à la province, les trois composantes sociales de l'indice avantagent la communauté d'Hélène-Boullé : les personnes seules (6,2 % c. 16 %) (**65^E RANG/66 EN ESTRIE**), les personnes séparées, divorcées ou veuves (10,3 % c. 18,7 %) (**66^E RANG/66 EN ESTRIE**), ainsi que les familles monoparentales (13,8 % c. 16,6 %).
- ✓ En ménage privé, 12,1 % des personnes âgées de 65 ans ou plus déclarent vivre seules. Au Québec, cette proportion atteint 31,2 %.

L'indice de défavorisation sociale et matérielle combinées

Contrairement aux statistiques précédentes qui distinguent les deux dimensions de l'indice de défavorisation (analyse en composante principale), cette analyse par « grappe » propose un classement global des 66 communautés sur l'ensemble des six indicateurs en présence. Voici les caractéristiques des quatre groupes ainsi constitués.

Groupe 1 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 2 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale défavorisée

Groupe 4 : Défavorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 3 : Défavorisé sur le plan matériel et sur le plan social

- ✓ En combinant les résultats des deux composantes de l'indice, la communauté d'Hélène-Boullé est classée parmi les territoires favorisés à la fois sur le plan matériel et sur le plan social (groupe 1).

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS² EN ESTRIE - DEUXIÈME ÉDITION
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES
Communauté locale d'Hélène-Boullé (C-26)
Arrondissement de Jacques-Cartier

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communautaire / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
Démographie et aspects socioéconomiques											
Population en 2001, 2006 et 2011	Population totale	habitants	1 690	1 565	1 695	158 056	312 150	7 979 663	--	66	1 695 - 10 510
	Densité de la population	hab./km ²	1 388,0	1 294,6	1 402,1	447,2	30,6	5,9	(+)	16	2,9 - 5 337,5
	Ecart population 2006 - 2011	%			8,3 %	6,1 %	3,7 %	4,6 %	--	--	--
Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	27,5 %	28,1 %	23,0 %	18,7 %	19,1 %	19,1 %	(+)	15	7,3 % - 27,4 %	
Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	65,4 %	60,7 %	61,9 %	65,9 %	63,6 %	65,2 %	(-)	43	48,6 % - 74,5 %	
Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	7,7 %	11,5 %	14,2 %	15,5 %	17,2 %	15,7 %	(-)	48	6,7 % - 44,2 %	
Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	5,3 %	3,2 %	4,1 %	5,2 %	5,3 %	5,5 %	--	51	2,1 % - 8,1 %	
Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	12,7 %	11,8 %	8,0 %	6,7 %	7,0 %	6,9 %	--	22	2,5 % - 10,6 %	
Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	9,2 %	13,1 %	10,9 %	6,8 %	6,8 %	6,7 %	(+)	1	2,6 % - 10,9 %	
Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	12,4 %	10,5 %	13,0 %	19,5 %	15,8 %	15,6 %	(-)	40	7,4 % - 32,1 %	
Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	12,4 %	8,9 %	8,0 %	13,3 %	12,0 %	13,5 %	(-)	65	6,3 % - 16,6 %	
Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	28,4 %	28,1 %	24,5 %	20,3 %	21,2 %	22,6 %	--	6	13,9 % - 28,7 %	
Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	12,1 %	13,1 %	16,5 %	12,7 %	14,6 %	13,5 %	(+)	20	10,1 % - 23,6 %	
Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	5,6 %	8,3 %	9,4 %	8,2 %	9,6 %	8,7 %	--	34	5,2 % - 16,5 %	
Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	2,1 %	3,2 %	4,7 %	7,2 %	7,7 %	7,0 %	(-)	47	1,5 % - 28,4 %	
Âge médian	ans	36	42	45	40	44	42	(+)	30	30 - 61	
Population masculine	nombre	830	750	810	77 233	155 152	3 958 247	--	66	810 - 5 190	
Population masculine âgée de 0 à 17 ans	nombre	245	220	205	15 382	30 928	779 994	--	62	125 - 1 060	
Population masculine âgée de 18 à 64 ans	nombre	530	440	495	51 697	100 314	2 627 637	--	66	495 - 3 240	
Population masculine âgée de 65 ans ou plus	nombre	65	95	120	10 154	23 910	550 616	--	66	120 - 920	
Population masculine âgée de 0 à 4 ans	nombre	55	25	25	4 433	8 614	225 435	--	66	25 - 300	
Population masculine âgée de 5 à 11 ans	nombre	110	85	75	5 377	11 205	282 341	--	62	35 - 420	
Population masculine âgée de 12 à 17 ans	nombre	85	100	105	5 572	11 109	272 218	--	52	35 - 345	
Population masculine âgée de 18 à 29 ans	nombre	110	85	105	15 380	25 150	635 692	--	68	105 - 985	
Population masculine âgée de 30 à 39 ans	nombre	85	60	65	10 847	19 241	552 618	--	66	65 - 625	
Population masculine âgée de 40 à 54 ans	nombre	235	195	185	16 030	33 533	912 542	--	66	185 - 1 110	
Population masculine âgée de 55 à 64 ans	nombre	100	100	140	9 440	22 390	526 785	--	66	140 - 885	
Population masculine âgée de 65 à 74 ans	nombre	45	70	80	6 097	14 502	329 043	--	66	80 - 490	
Population masculine âgée de 75 ans ou plus	nombre	20	25	40	4 057	9 408	221 573	--	62	20 - 545	
Population féminine	nombre	865	815	885	80 823	156 998	4 021 416	--	66	885 - 5 315	
Population féminine âgée de 0 à 17 ans	nombre	225	210	205	14 123	28 741	744 411	--	61	120 - 1 025	
Population féminine âgée de 18 à 64 ans	nombre	570	505	565	52 419	98 333	2 574 071	--	66	565 - 3 160	
Population féminine âgée de 65 ans ou plus	nombre	75	85	125	14 281	29 924	702 934	--	64	105 - 1 655	
Population féminine âgée de 0 à 4 ans	nombre	35	25	45	3 756	7 997	216 310	--	64	30 - 340	
Population féminine âgée de 5 à 11 ans	nombre	105	95	65	5 197	10 570	268 277	--	61	35 - 400	
Population féminine âgée de 12 à 17 ans	nombre	85	90	95	5 170	10 174	259 824	--	55	30 - 315	
Population féminine âgée de 18 à 29 ans	nombre	95	80	120	15 504	24 262	608 789	--	62	95 - 790	
Population féminine âgée de 30 à 39 ans	nombre	125	80	75	10 097	18 147	526 667	--	66	75 - 655	
Population féminine âgée de 40 à 54 ans	nombre	250	245	230	16 127	32 796	890 060	--	63	170 - 1 115	

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011	
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum
Population féminine âgée de 55 à 64 ans	nombre	100	100	140	10 691	23 128	548 555	--	65	140 - 850
Population féminine âgée de 65 à 74 ans	nombre	55	60	85	6 923	15 344	362 342	--	63	75 - 540
Population féminine âgée de 75 ans ou plus	nombre	20	25	40	7 358	14 580	340 592	--	63	30 - 1 115
Rapport hommes / femmes	%	96,0 %	92,0 %	91,5 %	95,6 %	98,8 %	98,4 %	(-)	54	73,4 % - 114,9 %
Projections de population en 2021^{3,4}										
Population totale 2021	nombre	ND	ND	ND	159 362	325 723	8 470 570	--	--	--
Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	ND	ND	ND	18,2 %	18,3 %	18,9 %	--	--	--
Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	ND	ND	ND	60,0 %	58,4 %	60,4 %	--	--	--
Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	ND	ND	ND	21,8 %	23,3 %	20,6 %	--	--	--
Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	ND	ND	ND	4,9 %	4,9 %	5,2 %	--	--	--
Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	ND	ND	ND	7,1 %	7,3 %	7,5 %	--	--	--
Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	ND	ND	ND	6,1 %	6,1 %	6,2 %	--	--	--
Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	ND	ND	ND	15,2 %	13,1 %	13,5 %	--	--	--
Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	ND	ND	ND	13,4 %	12,2 %	13,2 %	--	--	--
Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	ND	ND	ND	17,9 %	17,8 %	19,3 %	--	--	--
Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	ND	ND	ND	13,6 %	15,3 %	14,5 %	--	--	--
Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	ND	ND	ND	11,8 %	13,2 %	11,6 %	--	--	--
Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	ND	ND	ND	9,9 %	10,1 %	9,1 %	--	--	--
Naissances vivantes										
Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	nombre	ND	ND	9	1 510	2 956	75 753	--	--	--
Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2007 à 2011)	nombre	ND	ND	10	1 692	3 294	87 324	--	--	--
Accroissement naturel annuel moyen (2007 à 2011) ³	nombre	ND	ND	ND	558	973	29 701	--	--	--
Langue										
Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées)	%	4,1 %	4,2 %	6,5 %	7,5 %	8,5 %	17,5 %	(-)	23	0,3 % - 56,7 %
Population ne connaissant pas le français	%	0,0 %	0,0 %	0,6 %	1,8 %	2,6 %	5,6 %	(-)	47	0,0 % - 24,0 %
Mobilité										
Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant	%	83,9 %	90,0 %	84,9 %	84,4 %	87,7 %	88,2 %	(-)	47	71,4 % - 95,9 %
Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	57,3 %	68,0 %	72,6 %	54,4 %	61,7 %	62,8 %	(+)	12	29,4 % - 80,4 %
Solde annuel moyen de la migration internationale et interprovinciale (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	1 118	1 054	39 869	--	--	--
Solde annuel moyen de la migration entre les MRC du Québec (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	-118	193	--	--	--	--
Immigration										
Population immigrante	%	5,3 %	8,3 %	5,6 %	7,1 %	4,9 %	12,6 %	(-)	23	0,3 % - 26,8 %
Population immigrante récente (arrivés depuis le précédent recensement)	%	0,0 %	3,8 %	0,0 %	2,6 %	1,4 %	2,9 %	(-)	42	0,0 % - 16,8 %
Résidents non permanents	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,4 %	0,9 %	--	18	0,0 % - 3,0 %
Scolarité										
Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	5,9 %	5,0 %	0,0 %	14,9 %	19,4 %	15,9 %	(-)	66	0,0 % - 43,3 %
Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	5,2 %	0,0 %	0,0 %	11,9 %	15,4 %	13,7 %	(-)	66	0,0 % - 33,3 %
Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	9,4 %	10,0 %	11,0 %	32,3 %	38,2 %	34,5 %	(-)	66	11,0 % - 63,2 %
Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	25,5 %	6,4 %	15,8 %	30,4 %	36,3 %	34,1 %	(-)	65	13,0 % - 63,1 %
Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	63,5 %	62,5 %	54,8 %	27,4 %	20,5 %	26,3 %	(+)	1	2,9 % - 54,8 %
Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	45,9 %	69,1 %	49,5 %	31,9 %	25,7 %	30,5 %	(+)	4	4,4 % - 55,7 %

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
Emploi	Population masculine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	20,2 %	19,2 %	14,7 %	29,8 %	28,3 %	26,9 %	(-)	65	10,6 % - 49,1 %
	Population féminine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	29,2 %	24,1 %	22,1 %	31,8 %	32,3 %	32,0 %	(-)	61	18,1 % - 55,9 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	10,7 %	5,0 %	15,1 %	24,4 %	23,6 %	21,9 %	(-)	57	10,3 % - 53,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	25,8 %	17,2 %	15,8 %	28,6 %	29,3 %	29,1 %	(-)	63	13,9 % - 58,1 %
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	6,3 %	2,6 %	17,2 %	10,3 %	9,3 %	8,4 %		6	1,3 % - 27,3 %
	Travailleuses âgées de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	20,6 %	19,8 %	28,9 %	21,5 %	23,6 %	20,2 %		17	13,7 % - 41,4 %
	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	62,2 %	69,5 %	89,2 %	82,7 %	56,8 %	51,1 %	(+)	8	6,0 % - 94,6 %
Revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus	%	5,8 %	5,6 %	9,8 %	16,3 %	18,0 %	15,0 %	(-)	63	8,9 % - 34,0 %
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les familles économiques	%	ND	5,5 %	9,3 %	14,2 %	16,2 %	13,7 %	(-)	63	7,7 % - 31,8 %
	Personnes âgées de 18 à 64 ans à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	4,9 %	20,0 %	17,6 %	16,0 %	(-)	65	3,9 % - 54,5 %
	Personnes âgées de 65 ans ou plus à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	4,8 %	20,6 %	20,5 %	20,1 %	(-)	64	2,6 % - 54,1 %
	Taux d'assistance sociale (avec et sans contraintes à l'emploi) ¹³ (2011 à 2013)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0,0 % - 0,0 %
	Revenu médian après impôt des ménages	\$	ND	75 807 \$	64 794 \$	40 249 \$	41 614 \$	45 968 \$	(+)	3	17 846 \$ - 65 764 \$
	Revenu médian après impôt des familles économiques	\$	ND	86 317 \$	82 142 \$	56 587 \$	54 771 \$	59 560 \$	(+)	1	29 453 \$ - 82 142 \$
	Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	46 204 \$	31 621 \$	27 649 \$	27 574 \$	29 419 \$	(+)	16	14 845 \$ - 39 332 \$
	Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	26 738 \$	29 720 \$	21 904 \$	21 104 \$	22 073 \$	(+)	3	15 094 \$ - 32 741 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 15 à 24 ans	\$	ND	5 636 \$	9 937 \$	10 877 \$	10 740 \$	10 220 \$	(-)	41	6 266 \$ - 17 072 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus	\$	ND	32 913 \$	32 761 \$	20 519 \$	19 960 \$	20 231 \$	(+)	2	16 868 \$ - 36 195 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	60 112 \$	27 502 \$	31 660 \$	29 886 \$	33 448 \$	(-)	40	17 125 \$ - 44 809 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	37 672 \$	29 723 \$	24 403 \$	22 165 \$	25 066 \$	(+)	10	11 967 \$ - 34 569 \$
	Logement	Propriétaires résidents	%	75,4 %	84,2 %	77,1 %	50,5 %	62,1 %	61,2 %	(+)	29
Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	3,2 %	4,1 %	18,6 %	12,4 %	13,4 %	14,9 %	(+)	11	0,0 % - 29,1 %
Logements loués		%	23,8 %	15,8 %	22,1 %	49,5 %	37,9 %	38,6 %	(-)	39	5,9 % - 94,9 %
Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	13,3 %	16,7 %	20,0 %	39,6 %	37,7 %	36,8 %	(-)	58	0,0 % - 59,1 %
Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	17,5 %	16,4 %	17,4 %	(-)	55	0,0 % - 46,7 %
Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (propriétaires et locataires)		%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	21,5 %	19,6 %	19,9 %	(-)	64	0,0 % - 39,6 %
Loyers bruts moyens (locataires)		\$	477 \$	678 \$	642 \$	626 \$	603 \$	685 \$	(-)	25	333 \$ - 806 \$
Logements nécessitant des réparations majeures	%	4,1 %	4,4 %	6,1 %	5,0 %	6,5 %	7,2 %		36	1,1 % - 18,1 %	
Environnement physique et social											
Environnement	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail	%	4,3 %	7,2 %	6,0 %	5,2 %	3,0 %	13,3 %	(-)	16	0,0 % - 20,7 %
Défavorisation - Indice produit par Robert Pampalon											
Défavorisation matérielle	Indice de défavorisation matérielle ⁹		ND	A ⁸		ND	ND	ND	ND	--	--
	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	66,7 %	68,4 %	69,9 %	58,6 %	58,1 %	59,9 %	(+)	6	39,8 % - 73,1 %
	Population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire	%	7,8 %	12,8 %	10,9 %	20,1 %	24,2 %	22,2 %	(-)	62	9,1 % - 43,9 %
Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut)	\$	ND	52 246 \$	47 792 \$	33 790 \$	32 774 \$	36 352 \$	(+)	4	19 701 \$ - 57 164 \$	
Défavorisation sociale	Indice de défavorisation sociale ¹⁰		ND	A ⁸		ND	ND	ND	ND	--	--
	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	17,5 %	10,3 %	10,4 %	15,4 %	15,0 %	14,4 %	(-)	52	5,4 % - 30,6 %
	Familles monoparentales ⁷	%	16,0 %	13,8 %	16,8 %	17,1 %	14,9 %	16,6 %	(-)	23	6,2 % - 27,7 %
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	ND	6,2 %	10,4 %	20,9 %	18,3 %	16,9 %	(-)	60	7,0 % - 50,2 %
Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	%	ND	12,1 %	16,3 %	36,3 %	31,1 %	30,4 %	(-)	62	14,0 % - 76,1 %	

Catégories et indicateurs	Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011			
	2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum		
Données sociosanitaires											
Incapacité	Population âgée de moins de 65 ans ayant une incapacité ¹¹	%	ND	5,1 %	3,0 %	10,5 %	10,7 %	10,1 %	(-)	66	3,0 % - 18,9 %
	Population âgée de 65 ans et plus ayant une incapacité ¹¹	%	ND	18,2 %	0,0 %	38,7 %	37,6 %	36,8 %	(-)	65	0,0 % - 60,9 %

ND : Donnée non disponible

- Les données de population pour la MRC, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec. Pour les communautés locales, ces données proviennent du recensement. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur.
- Communautés locales d'environ 5 000 personnes, telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».
- Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.
- Écart de 2 % ou plus entre la communauté locale en 2011 et la province de Québec.
- Les variables concernant la scolarité ayant changé entre les recensements de 2001 et de 2006 pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation au Canada, il faut être prudent dans les comparaisons temporelles effectuées sur ces dernières.
- Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les communautés locales, sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les ex-aequo ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequo.
- La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.
- A = défavorisation très faible; B = défavorisation faible; C = défavorisation moyenne; D = défavorisation forte; E = défavorisation très forte. Indice calculé sur une base estrienne.
- L'indice de défavorisation matérielle, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est obtenu à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus, la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, et le revenu moyen des personnes de 15 ans ou plus.
- L'indice de défavorisation sociale, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est calculé à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : la proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves, et la proportion de familles monoparentales.
- Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou si la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).
- La mesure de faible revenu après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR), les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux. Par ailleurs, selon Statistique Canada, pour mesurer des changements dans le temps, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 n'est probablement pas valide pour certains aspects du revenu, dont le faible revenu, et c'est pour cette raison qu'il est recommandé de ne faire aucune comparaison temporelle dans ce domaine, peu importe la mesure employée (MFR ou SFR).

À noter :

Dans les sections *Communauté locale*, les cases turquoises indiquent une variation supérieure ou égale à 2 % pour l'indicateur entre les recensements de 2006 et 2011.

À la section *Rang*, les cases turquoises indiquent que la communauté se situe parmi les 10 valeurs les plus élevées ou 10 valeurs les plus faibles dans l'ensemble des communautés estriennes.

Sources : Statistique Canada (Recensements 2001, 2006 et 2011), ISQ (Données démographiques générales et régionales), MSSS (Fichier des naissances vivantes), Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006.

2006	2011

Légende : Problème de comparabilité possible entre les données de l'Enquête nationale des ménages (ENM) et celles des recensements précédents (ex. : 2001, 2006).